



Une saison touristique 2016 favorable à tous les hébergements

Avec 7,5 millions de nuitées entre mai et septembre 2016, la fréquentation touristique des Hauts-de-France a progressé de près de 2 % par rapport à 2015 et a profité à tous les types d'hébergement. Si la clientèle française a assuré la hausse d'activité des campings, les touristes étrangers ont stimulé celle de l'hôtellerie et des autres hébergements collectifs.

Arnaud Bourdon, Julien Marache

Entre mai et septembre 2016, période que l'on nommera saison estivale, les hébergements marchands des Hauts-de-France (hôtellerie, campings, autres hébergements collectifs de tourisme) ont enregistré 7,5 millions de nuitées (figure 1), soit 3 % de l'ensemble des nuitées dénombrées en métropole. La région se situe au 11^{ème} rang des régions françaises.

En hausse de 1,8 % par rapport à 2015, la fréquentation touristique estivale poursuit sa progression après l'augmentation de 1 % observée entre 2014 et 2015. Tous les départements ont bénéficié de cet élan, la plus forte hausse revenant à l'Aisne (+ 3,2 %) et la plus modeste au Nord (+ 0,9 %) Entre les saisons estivales 2015 et 2016, la durée moyenne des séjours s'est allongée pour chaque type d'hébergement, passant de 1,9 à 2 jours et a compensé la baisse du nombre d'arrivées (- 2,4 %).

Les zones urbaines et littorales ont le plus bénéficié de la fréquentation touristique, avec une croissance respective de 2,6 % et 1,9 % du nombre de nuitées, tandis que l'activité d'hébergement en milieu rural est restée stable.

L'hôtellerie soutenue par les événements sportifs et le tourisme de mémoire

Les hôtels de la région ont absorbé 4,3 millions de nuitées entre mai et septembre 2016, soit 58 % des nuitées régionales, tout hébergement marchand confondu. Par rapport à 2015, le nombre de nuitées a augmenté de 1,4 %, tandis qu'il est resté stable en province (- 0,1 %) et a décliné en métropole (- 3,7 %).

La croissance de l'activité hôtelière a été portée par les touristes étrangers, attirés notamment par les commémorations du centenaire de la Première Guerre mondiale. Le nombre de nuitées étrangères a progressé de 5,3 % par rapport à 2015, alors que l'affluence des résidents français a stagné (- 0,3 %).

En juin, l'hôtellerie a profité de l'Euro de football (+ 8 % de nuitées par rapport à juin 2015) : la venue massive des supporters allemands, anglais, suisses et irlandais s'est traduite par une augmentation de 40 % des nuitées étrangères (figure 2).

1 La hausse d'activité profite à chaque type d'hébergement

Répartition des nuitées par département et type d'hébergement, de mai à septembre 2016

	Hôtellerie		Campings		Autres hébergements collectifs		Ensemble	
	Nuitées 2016 (en milliers)	Évolution 2015-2016 (en %)	Nuitées 2016 (en milliers)	Évolution 2015-2016 (en %)	Nuitées 2016 (en milliers)	Évolution 2015-2016 (en %)	Nuitées 2016 (en milliers)	Évolution 2015-2016 (en %)
Hauts-de-France	4 318	1,4	1 994	2,1	1 131	2,8	7 443	1,8
Aisne	251	1,3	371	-4,2	333	13,4	955	3,2
Nord	1 682	1,6	237	-3,7	240	1,2	2 159	0,9
Oise	534	-4,2	122	33,1	16	3,8	672	1,1
Pas-de-Calais	1 378	4,0	542	0,9	221	-8,8	2 141	1,8
Somme	473	0,4	722	4,4	322	1,1	1 517	2,4
France métropolitaine	101 994	-3,7	112 110	-0,7	47 747	-4,2	261 851	-2,5

Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT) et la DGE

Les emplacements équipés assurent une hausse des nuitées dans les campings

Les campings régionaux ont cumulé 2 millions de nuitées au cours de la saison estivale 2016. Comme dans l'hôtellerie, l'activité touristique s'est renforcée, avec 2,1 % de nuitées supplémentaires, alors qu'elle a diminué en métropole (-0,7 %).

Néanmoins, deux tendances s'opposent selon la nature des emplacements. Ainsi, le nombre de nuitées sur les emplacements nus s'est réduit de 7,2 % entre 2015 et 2016 au profit des emplacements locatifs dont le nombre de nuitées a bondi de 15,6 %.

Le nombre d'emplacements occupés a diminué de 2,1 %. Conjugué à une offre de capacité plus importante (+ 3,7 %), le taux d'occupation moyen s'est réduit, passant de 30 % à 28 %.

La clientèle française a joué un rôle essentiel dans l'augmentation d'activité des campings. La progression de 4,7 % de leurs nuitées compense l'infléchissement des nuitées étrangères (-1 %), dû au repli de 3 % de la clientèle britannique et néerlandaise.

La clientèle étrangère dynamise les autres hébergements collectifs de tourisme

Les autres hébergements collectifs touristiques (AHCT) ont enregistré plus de 1,1 million de nuitées durant la saison estivale 2016. Suite à une année 2015 en demi-teinte, ils présentent la croissance d'activité la plus forte des trois grands types d'hébergement touristique, avec une fréquentation progressant de 2,8 % dans la région contre -4,2 % en France métropolitaine.

3 L'hôtellerie et les autres hébergements collectifs s'attirent les faveurs des touristes étrangers

Nuitées par nationalité et type d'hébergement, de mai à septembre 2016

	Hôtellerie		Campings		Autres hébergements collectifs	
	Nuitées 2016 (en milliers)	Évolution 2015-2016 (en %)	Nuitées 2016 (en milliers)	Évolution 2015-2016 (en %)	Nuitées 2016 (en milliers)	Évolution 2015-2016 (en %)
Nuitées françaises	2 951	-0,3	1 108	4,7	837	-2,3
Nuitées étrangères	1 367	5,3	885	-1,0	326	18,9
Royaume-Uni	557	3,3	384	-3,4	59	14,9
Belgique	248	3,4	150	9,3	99	8,1
Pays-Bas	91	-4,4	210	-3,4	61	25,5
Allemagne	128	15,6	71	-1,1	39	4,6

Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT) et la DGE

Définitions

L'enquête dans l'hôtellerie est effectuée mensuellement auprès de l'ensemble des hôtels homologués de 1 à 5 étoiles et hôtels de tourisme non classés. L'enquête dans l'hôtellerie de plein air est effectuée mensuellement de mai à septembre auprès de l'ensemble des terrains de campings homologués de 1 à 5 étoiles et des campings non classés ayant au moins un emplacement de passage. Dans les autres hébergements collectifs de tourisme, qui comprennent notamment les résidences de tourisme (dont les « appart'hôtels »), villages de vacances, maisons familiales et auberges de jeunesse, l'enquête est effectuée mensuellement auprès des établissements faisant l'objet d'une réglementation.

Nuitées : nombre total de nuits passées par chaque arrivant dans un établissement. Un couple séjournant 3 nuits consécutives dans un établissement correspond à 6 nuitées, de même que six personnes séjournant chacune une nuit.

Durée moyenne de séjour : rapport entre le nombre de nuitées et le nombre d'arrivées.

Taux d'occupation : rapport entre le nombre de chambres (emplacements) occupées et le nombre de chambres (emplacements) offertes par les établissements ouverts.

Emplacement locatif / emplacement nu : emplacement doté ou dépourvu d'un hébergement de type bungalow ou mobil-home.

Insee Hauts-de-France

130 avenue du Président J.F. Kennedy
CS 70769
59034 Lille Cedex

Directeur de la publication :

Daniel Huart

Rédacteur en chef :

Nadine Lhuillier

ISSN n° 2494-3606

© Insee 2016

Crédits photos : © Laurent Ghesquière

Pour en savoir plus

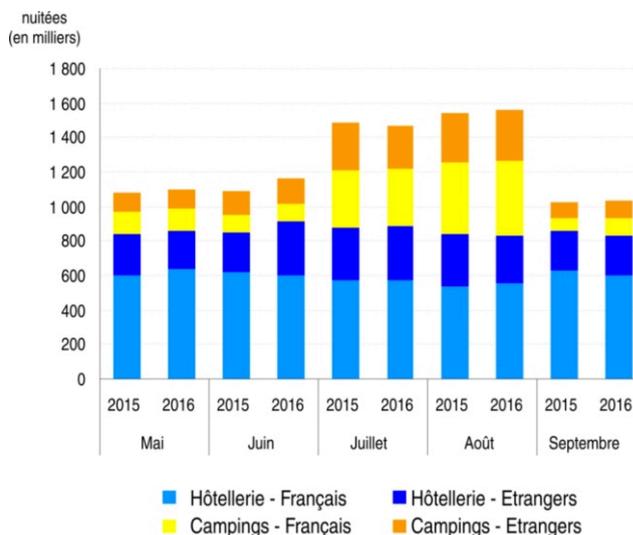
- Favre F., « Saison touristique d'été 2016 - Fort repli en Île-de-France et sur le littoral », *Insee Focus n° 68*, novembre 2016
- Van Assche A., « Nouvelle hausse de l'activité hôtelière dans le Nord et le Pas-de-Calais en 2015 », *Insee Flash Hauts-de-France n°11*, novembre 2016



Si les touristes français ont généré moins de nuitées qu'au cours de la saison estivale 2015 (-2,3 %), l'engouement des touristes étrangers pour ce type d'hébergement se confirme (+18,9 %), principalement sous l'impulsion des touristes néerlandais (+25,5 %) (figure 3).

2 Un mois de juin qui profite à l'hôtellerie, grâce à l'Euro de football

Nombre de nuitées françaises et étrangères (saisons estivales 2015 et 2016)



Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT) et la DGE

